

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17155401

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

24 -10- 2017

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE JOURNAL

N° d'entreprise : **0473634370**

Dénomination

(en entier) : **NECHINCATILLON**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Royale, 88 à 7700 Mouscron**

Objet de l'acte : Modification de l'adresse du siège social.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la SA NECHINCATILLON dont le siège social est situé à 7700 Mouscron, Avenue Royale, 88, tenue ce vendredi 20 octobre 2017 à 18 heures.

Monsieur Mulliez Gonzague, administrateur délégué de la société est présent à l'Assemblée Générale et décide de statuer sur les points suivants :

-Modifications en date du 20 octobre 2017 de l'adresse du siège social de la société NECHINCATILLON :

•L'adresse du siège social de la société est transférée :

Boulevard du Champ d'Aviation, 72
7712 HERSEAUX

Cette modification étant approuvée par l'Assemblée, celle-ci constate qu'elle est régulièrement constituée et habilitée à délibérer sur le point inscrit à l'ordre du jour.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée est levée à 18h30' avec acceptation de la modification inscrite dans ce procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire.

Après lecture, le procès-verbal est signé.

Maryvonne HERMANS, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/11/2017 - Annexes du Moniteur belge